

## **PROCES-VERBAL**

### **Séance du 30 Août 2021**

L'an deux mille vingt et un, le trente août à vingt heures, le Conseil Municipal de NÉRÉ s'est assemblé à la salle des fêtes sous la présidence de Madame Sylvie SABOUREAU, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le vingt-cinq août deux mille vingt et un.

**Présents** : Sylvie SABOUREAU, Gilles BENOIST, Corinne MIRBEAU, Laurence COIRIER-AIMÉ, Cédric DAIGRE, Jocelyne RICHAUDAUD, Jacques FORESTIER, Christian FOUCAUD, Brigitte MORIN, Loïc MORIN, Jérôme RISSAND, Gino SARRAZIN, Marie-Noëlle SEGUINEAU, Julien BOUCHEREAU

**Représentés** :

**Absents excusés** :

**Secrétaire** : Corinne MIRBEAU a été élue secrétaire.

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil, Corinne MIRBEAU a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.



Mesdames, Messieurs  
Les Conseillers Municipaux

## CONVOCATIION

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion ordinaire du Conseil Municipal qui se tiendra à la Salle des fêtes

**Le Lundi 30 Août à 20h00**

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 Juin 2021
2. Achat armoire réfrigérée
3. Achat aménagement urbain
4. Achat panneaux de voirie
5. Aménagement cimetière
6. Décision modificative
7. Audit sur le beffroi et la cloche de l'église
8. Redevance chiens errants
9. Création d'une Commission PLU
10. Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

À Néré, le 25.08.2021  
Le Maire, Sylvie SABOUREAU

---

### POUVOIR :

*Je soussigné(e).....*  
*agissant en qualité de.....*  
*empêché(e) d'assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra le .....*  
*donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document à*  
*M. ou Mme.....*

## **1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 28 JUIN 2021 :**

### ***Délibération D2021-07-01***

Après lecture, le procès-verbal de la séance du 28 Juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

Pour : 14      Abstention : 0      Contre : 0

## **2- ACHAT ARMOIRE REFRIGÉRÉE :**

### ***Délibération D2021-07-02***

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que l'armoire réfrigérée de la salle des fêtes est en très mauvais état et n'est pas réparable car trop ancienne. Il devient donc nécessaire de la changer afin d'assurer un bon fonctionnement lors des locations.

Madame le Maire présente un devis pour une armoire réfrigérée de l'entreprise CHASSERIAU, spécialisée dans ce domaine. L'entreprise CHASSERIAU fait l'entretien annuel des appareils de cuisine de la commune.

Le montant du devis s'élève à 2 204.00€ HT soit 2 644.80€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Accepte l'achat d'une armoire réfrigérée
- Accepte le devis de CHASSERIAU d'un montant de 2 204.00€ HT soit 2 644.80€ TTC.
- Autorise le maire à signer les documents se rapportant à cette affaire

Pour : 14      Abstention : 0      Contre : 0

## **3- ACHAT AMENAGEMENT URBAIN :**

### ***Délibération D2021-07-03***

Madame le Maire propose au Conseil Municipal l'achat de 10 gros pots de fleurs et d'une poubelle en bois. Les pots serviront à embellir et fleurir la place de la mairie, la halle et l'étang. La poubelle sera installée près d'un banc sur la route de l'étang.

Le Maire présente 3 devis :

- COMAT & VALCO avec un devis qui s'élève à 3 160€ HT soit 3 792€ TTC
- SEMIO avec un devis qui s'élève à 3 255.90€ HT soit 3 907.08€ TTC
- DISCOUNT COLLECTIVITE avec un devis qui s'élève à 3 290€ HT soit 3 886.80€ TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Accepte l'achat de 10 pots de fleurs et d'une poubelle en bois
- Accepte le devis de COMAT & VALCO d'un montant de 3 160€ HT soit 3 792€ TTC.
- Autorise le maire à signer les documents se rapportant à cette affaire

Pour : 14      Abstention : 0      Contre : 0

## **4- ACHAT PANNEAUX DE VOIRIE :**

### ***Délibération D2021-07-04***

Madame le Maire propose au Conseil Municipal l'achat de 3 panneaux « parking » afin de signaler l'emplacement des parkings de l'étang.

Madame le Maire présente un devis du Syndicat de la Voirie d'un montant de 180.33€ HT soit 216.40€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Accepte l'achat de panneaux de voirie
- Accepte le devis d'un montant de 180.33€ HT soit 216.40€ TTC.
- Autorise le maire à signer les documents se rapportant à cette affaire

Pour : 14      Abstention : 0      Contre : 0

## 5- AMENAGEMENT DU CIMETIERE :

### **Délibération D2021-07-05**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un projet d'aménagement du jardin du souvenir et du columbarium. Ce projet consiste à végétaliser l'espace pour le rendre plus propice au recueillement des familles.

Madame le Maire présente 3 devis :

- GREEN GARDEN avec un devis s'élevant à 9 981.11€ TTC
- ART & DECORATION avec un devis s'élevant à 7 491.64€ TTC
- EDEN CARTE avec un devis s'élevant à 11 824.02€ TTC

Madame le Maire précise que ce sont les essences d'arbres utilisés qui font varier le prix du devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande un croquis ou des photos du projet et décide de reporter le point à une réunion ultérieure.

## 6- DECISION MODIFICATIVE :

### **Délibération D2021-07-06**

Madame le Maire propose d'inscrire au budget une nouvelle opération d'équipement pour l'aménagement du cimetière. Elle propose la décision modificative suivante :

#### FONCTIONNEMENT

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article - Opération	Montant
615228 (011) Autres bâtiments	-10 000.00		
023 (023) Virement à la section d'investissement	10 000.00		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	

#### INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article - Opération	Montant
2116 (21) Cimetière	10 000.00	021 (021) Virement à la section de Fonctionnement	10 000.00
<b>Total Dépenses</b>	<b>10 000,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>10 000.00</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Pour : 14      Abstention : 0      Contre : 0

## **7- AUDIT SUR LE BEFFROI ET LA CLOCHE DE L'ÉGLISE :**

### ***Délibération D2021-07-07***

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la visite d'entretien annuelle du clocher de l'église, il est apparu que le beffroi est très endommagé. Il convient de procéder à l'entretien du beffroi afin d'éviter l'effondrement de celui-ci.

Madame le Maire présente un devis, de la société BODET CAMPANAIRE, spécialiste du campanaire, pour un audit complet de la cloche et du beffroi afin d'avoir, par la suite, un état des lieux et le montant des réparations.

Le montant de l'audit s'élève à 1 050€ HT soit 1 260€ TTC, et sera déduit de la facture des travaux, s'il y a lieu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Accepte de faire un audit du beffroi et de la cloche de l'église
- Accepte le devis d'un montant de 1 050€ HT soit 1 260€ TTC
- Autorise le Maire à signer les documents se rapportant à cette affaire

Pour : 14      Abstention : 0      Contre : 0

## **8- REDEVANCE POUR CHIENS ERRANTS :**

### ***Délibération D2021-07-08***

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a recrudescence de chiens errants sur la commune obligeant les agents techniques à les ramener au chenil communal et à les nourrir durant plusieurs jours, même le week end.

Madame le Maire propose d'appliquer une redevance de 50€ à chaque propriétaire dont le chien serait passé au chenil communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Accepte d'appliquer une redevance de 50€
- Autorise le Maire à signer les documents se rapportant à cette affaire

Pour : 14      Abstention : 0      Contre : 0

## **9- CREATION COMMISSION PLU :**

### ***Délibération D2021-07-09***

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de modifier le PLU de la commune en cours d'année. Madame le Maire propose donc de créer une commission PLU

composée de 6 membres, qui sont :

- Mr SARRAZIN Gino
- Mr FORESTIER Jacques
- Mme SEGUINEAU Marie-Noëlle
- Mr BENOIST Gilles
- Mme MORIN Brigitte
- Mr FOUCAUD Christian

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Accepte de créer une commission PLU, dont les membres sont désignés ci-dessus

Pour : 14      Abstention : 0      Contre : 0

### 10- QUESTIONS DIVERSES :

Madame le Maire fait lecture des 3 DIA reçues depuis le dernier conseil municipal.

Madame le maire fait un compte rendu de la réunion bâtiment : Un aménagement de l'ancienne poste est prévu ainsi que l'aménagement du bâtiment existant au plan d'eau.

Madame le Maire informe que Mme JAVION a commencé, début Août, à l'agence postale communale et Mme QUÉRÉ commencera début septembre pour l'entretien des locaux communaux.

Mr FORESTIER informe que des plantations gênent la visibilité à la sortie du parking du Garage Fajoux, route d'Aulnay.

Mme COIRIER demande si les chemins vont être broyés car l'herbe poussant au milieu est haute, sur le secteur Les Bouchauds

Mme MIRBEAU demande de faire de la publicité pour les marchés du vendredi et du dimanche matin.

Mr FOUCAUD demande un panneau « 30 » aux entrées du village de l'Epinoux

La séance est levée à 22h15

### LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE :

N° ordre	N° Délibération	Objet Délibération
1	D2021-07-01	Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2021
2	D2021-07-02	Achat armoire réfrigérée
3	D2021-07-03	Achat aménagement urbain
4	D2021-07-04	Achat panneaux de voirie
5	D2021-07-05	Aménagement du cimetière
6	D2021-07-06	Décision modificative
7	D2021-07-07	Audit sur le beffroi et la cloche de l'église
8	D2021-07-08	Redevance pour chiens errants
9	D2021-07-09	Création commission plu

SUIVENT LES SIGNATURES